

## VIVONS-NOUS UNE CRISE OU UN DÉCLIN DE LA DÉMOCRATIE ?

Par Philippe Mahoux et Jean Blairon

*« On a fait exister pour les gens des questions qui n'existaient pas pour eux  
alors que ce qui faisait question pour eux, c'est la question.<sup>1</sup> »*

*P. Bourdieu*

Les présidents des deux assemblées, Sabine Laruelle et Patrick Dewael ont fait ce 9 mars 2020 rapport au Roi quant à la possibilité de former un gouvernement fédéral dans notre pays. Leur mission est prolongée, un accord n'ayant pas encore été trouvé.

Cette mission apparaît un peu comme une tentative de « dernière chance » avant un retour aux urnes qui n'est pas considéré d'office comme une solution, c'est le moins que l'on puisse dire, dans la mesure où il n'est pas sûr qu'une nouvelle élection clarifierait ou simplifierait les difficultés qui sont rencontrées actuellement.

Depuis plusieurs semaines, la durée qui est nécessaire pour aboutir à la formation d'une coalition fait l'objet de commentaires la plupart du temps alarmés, si ce n'est catastrophistes ou désenchantés. Pour plus d'un observateur, même, cette durée problématique révélerait les impasses de la démocratie représentative. Ajoutons que tout se passe comme si le fait d'avoir un gouvernement était devenu un impératif absolu, quelle que soit l'orientation que prendrait sa politique.

Si l'absence de gouvernement fédéral de plein exercice pose effectivement un certain nombre de questions, nous voudrions montrer dans cette analyse que la manière de construire ces questions n'est pas sans effets sur la situation elle-même.

La supposée « crise profonde de la démocratie » est souvent imputée par les médias ou par les politiques eux-mêmes à des causes personnelles et individuelles : tel Président de parti manquerait de courage, voire ferait preuve de lâcheté ; tels responsables seraient seulement obnubilés par leur intérêt personnel (comme le fait de rester élus) ou celui de leur parti (qui serait exclusivement focalisé par exemple sur le résultat des élections futures si on devait revoter).

Ce genre d'explications peut contribuer à produire le problème que l'on prétend dénoncer : la coupure qui deviendrait irrémédiable entre les élus et les électeurs ; selon ce postulat, les premiers vivraient reclus dans leur monde, se soucieraient peu des seconds ; les seconds auraient perdu toute confiance dans leurs représentants et, au-delà, se désintéresseraient même de la politique, celle-ci étant réduite à leurs yeux à un « rituel » électoral aussi inutile que trompeur.

Mais peut-on se contenter en la matière de l'apparent ?

En nous basant sur une enquête approfondie portant sur un des aspects de la démocratie représentative - le corpus des cent propositions de lois qui ont été déposées au Sénat entre 1995 et 2010 par Philippe Mahoux en tant qu'auteur ou co-auteur et qui sont devenues effectivement des lois -, nous avons essayé de répondre à la question : « comment ça marche quand ça marche ? »<sup>2</sup>.

1 P. Bourdieu, « La fabrique des débats publics », <https://www.monde-diplomatique.fr/2012/01/BOURDIEU/47159>.

2 P. Mahoux et J. Blairon, *De la fabrique des lois*, Bruxelles, Centre d'action laïque, coll. Liberté j'écris ton nom, 2019.

C'est à partir de cette étude approfondie que nous pouvons mettre au jour un certain nombre de composantes intrinsèques (et donc incontournables) de la vie politique qui éclairent, nous semble-t-il, les difficultés du présent.

Ces composantes intrinsèques constituent la **compréhension** de la démocratie représentative, au sens où les logiciens de Port-Royal entendaient le concept de « compréhension ».<sup>3</sup>

Nous pensons que c'est à partir de ces composantes qu'il faut essayer d'évaluer – et donc de comprendre – la situation politique actuelle.

## UNE ARTICULATION DIFFICILE ENTRE ÉTHIQUE DE CONVICTION ET ÉTHIQUE DE RESPONSABILITÉ

On doit cette distinction à Max Weber dans l'article célèbre où il s'interroge sur ce qu'est la vocation politique<sup>4</sup>.

Max Weber constate que l'activité politique se met « au service d'une cause, pour que l'action ne perde pas toute consistance interne ». Elle a donc une dimension éthique fondamentale.

Max Weber introduit alors la distinction devenue canonique entre éthique de conviction et éthique de responsabilité. La première suscite une référence à une croyance, la « flamme d'une conviction » ; elle conduit souvent à justifier les moyens par la fin, si ce n'est à considérer que les conséquences de l'action ne sont pas du ressort de celui qui la mène. L'éthique de responsabilité conduit à l'inverse à affirmer que les conséquences d'une action sont imputables à celui qui la mène et qu'il doit les assumer.

Cette distinction ne conduit pas à dire que celui qui s'inscrit dans une éthique de responsabilité est dépourvu de convictions et inversement ; elle interroge la manière dont les éthiques peuvent s'articuler, aussi différentes soient-elles.

Cette question de la difficile articulation des éthiques opposées n'éclaire-t-elle pas bien des débats et épisodes qui ont émaillé la suite des élections de 2019 ?

Ne peut-on dire que tel parti s'est drapé dans ses convictions... pour refuser de prendre des responsabilités qui eussent pu être clairement considérées comme la conséquence attendue d'une victoire électorale ? N'entend-on pas par ailleurs susurrer qu'il devrait être possible (pour les autres !) d'oublier ses valeurs fondamentales pour former une coalition qu'on a beau jeu de déclarer comme relevant du « devoir » ou de « l'urgence »<sup>5</sup> ?

La difficile articulation des deux formes d'éthique frappe bien des partis qui sont conduits à faire des transactions rendues indispensables par un vote qui s'exerce à la proportionnelle et non à la majorité simple. Cette clé de lecture devrait en tout cas conduire à la compréhension de la difficulté de cette tâche : faire le départ de ce qu'on peut abandonner de ses convictions pour faire une coalition, sans pour autant négliger les conséquences pour les citoyens de cet abandon.

Construire une articulation des éthiques opposées, qui est une condition pour pouvoir prétendre, comme le dit Weber, « à la vocation politique » est particulièrement ardu en ce moment de notre vie politique. Par exemple, accepter la réouverture d'un débat institutionnel pour espérer des conquêtes sociales ne peut pas conduire à négliger les conséquences d'une réforme de l'État sur la protection sociale...

3 « J'appelle *compréhension* de l'idée les attributs qu'elle enferme en soi, et qu'on ne peut lui ôter sans la détruire, comme la compréhension de l'idée du triangle enferme extension, figure, trois lignes, trois angles, et l'égalité de ces trois angles à deux droits, etc. », Arnaud et Nicole, *La logique ou l'art de penser*, première édition 1662.

4 M. Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959 ; 10/18, 1963. On trouvera un développement de cette question dans l'ouvrage *De la fabrique des lois*, pp. 232 et sq.

5 Urgence qui correspond souvent à une absence de politique. On peut comprendre que les obligations de l'État doivent être honorées et par exemple qu'il faille adresser un budget à l'Union européenne, mais est-ce pour autant la question que se posent les citoyens ? La question ne concerne-t-elle pas plutôt les choix politiques que le budget traduira ?

## LE DOUBLE DOUBLE SENS DE LA REPRÉSENTATION

La « représentation », qui est au cœur de la démocratie représentative, a en fait un double sens<sup>6</sup>.

Un premier sens désigne la « construction mentale », soit la façon dont on se représente un problème ou une solution : la manière dont on aborde le phénomène de la migration, de la pauvreté, de la redistribution des richesses, de l'intérêt général, du rôle de l'État, etc. Ces « constructions » font l'objet de conflits d'interprétation permanents ; elles sont l'objet des luttes politiques.

Le deuxième sens concerne la logique de délégation : un parti, une femme ou un homme politique se présentent au suffrage des électeurs qu'ils s'engagent à représenter puisque ceux-ci lui ont délégué leur pouvoir d'action et de décision.

Les deux sens sont évidemment articulés : l'élu honore le mandat qui lui est confié par ses électeurs s'il a pu construire une convergence entre les manières respectives de représenter tel ou tel problème ou telle ou telle solution et s'il agit en conformité avec cette orientation.

Mais cette articulation est un **processus complexe** et un **processus continu**.

Il est complexe parce qu'il y a une quantité énorme de médiations entre le mandaté et ceux qui le mandatent : par exemple le groupe des militants peut représenter partiellement le groupe des électeurs, des groupements divers aussi (les associations, les corps intermédiaires...). Ces différentes médiations évoluent en permanence dans leurs interactions, dans leurs relations, leurs rapports d'influence...

Ces médiations fonctionnent en outre dans les deux sens : le représentant donne aussi corps au groupe représenté, le fait exister comme groupe, lui donne une identité (et par voie de conséquence, une capacité d'agir plus ou moins grande).

On voit que cette production réciproque des représentants par les représentés (et inversement) peut modeler les représentations d'un problème ou d'une solution et **inversement** : une concession peut revêtir tout à coup un caractère inacceptable, être identifiée comme une trahison, conduire à l'éclatement d'un groupe, se traduire en vote de protestation, etc.

Le double sens de la représentation a donc lui-même un double sens : il peut concourir à une production réciproque des groupes et des problèmes ou à une rupture de la relation et de l'interaction.

Ce double sens met souvent chacun des protagonistes de l'action politique dans une situation de dilemme : travailler à la co-production de la conception des choses et de la constitution d'un groupe qui donne de la force, en acceptant les allers-retours que cela implique (au risque de voir les cohérences bousculées et les groupes se séparer ou se déliter) ou jouer la sécurité et s'en tenir au convenu, à l'habituel (au risque d'échouer d'une autre façon, en n'apparaissant plus comme protagoniste de relations fiables, vivantes et créatrices).

Ces mécanismes, d'autant plus complexes qu'ils sont continus, viennent frapper de plein fouet la question précédente, puisqu'ils sont de nature à interroger les convictions qu'on professe et espère faire partager, comme celle des responsabilités qu'on acceptera d'assumer.

Nous sommes alors au plus loin d'une représentation de « coupure » entre les élus et les électeurs qui serait imputable aux seules défaillances supposées des premiers nommés.

## LE RAPPORT ENTRE LES POUVOIRS

Une autre clé de lecture de la situation présente concerne le rapport des pouvoirs entre eux.

La démocratie repose, nous le savons, sur la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Dans notre livre *De la fabrique des lois*, nos analyses nous ont conduits à regretter la trop grande prégnance du pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif<sup>7</sup>. Cette trop grande prégnance s'exprime notamment par la

6 On trouve un développement de cette question à partir de la pensée de Pierre Bourdieu dans notre ouvrage cité, aux pages 90-97.

7 Cf. *De la fabrique des lois*, op. cit., pp. 203 et sq.

proportion des propositions de lois (prises à l'initiative des élus) et des projets de lois (qui sont déposés par le gouvernement) qui arrivent jusqu'à l'adoption.

Force est de constater que l'absence de gouvernement de plein exercice libère en quelque sorte le travail de la chambre des représentants, qui reprend des initiatives légistiques, s'attelle de nouveau à des questions complexes essentielles (l'euthanasie, la dépénalisation de l'avortement), construit des majorités en quelque sorte sur mesure, dans les limites toutefois que lui laisse un budget dit « de douzièmes provisoires ». On est tentés de dire que la chambre retrouve un peu le pouvoir d'initiative qu'on a enlevé au sénat en 2014. Mais cette ouverture a un revers : des prises de position ne sont pas effectuées, comme l'évaluation du contrat passé entre l'Europe et la Turquie en même temps que de la politique générale d'immigration, à la fois de l'Europe et de la Belgique : les tirs qui ont été perpétrés contre des réfugiés en Grèce constituent la négation même de la démocratie.

On voit là encore qu'un équilibre est difficile à trouver en matière de répartition des pouvoirs et que la conception et la construction d'un nouvel équilibre entre les pouvoirs doivent sans doute être bien plus investies qu'elles ne le sont.

## L'ÉVOLUTION DU CAPITAL POLITIQUE

Un autre angle d'approche est l'analyse de ce qui constitue aujourd'hui le « capital politique », soit les ressources sur lesquelles peut s'appuyer un élu pour mener son action ou un candidat pour se présenter à un suffrage.

Notre étude nous a conduits à nommer deux phénomènes.

En premier lieu, l'individualisation de ce capital<sup>8</sup> (au détriment du capital collectif que représente un parti) : désormais il faut se faire connaître personnellement, se construire une image singulière, souvent en existant dans les médias. On a vu toutefois ces derniers temps que cette individualisation est source de tensions spécifiques (par exemple lorsque Koen Geens a accepté sa mission sans s'en référer d'abord à son parti) ou d'excès contre-productifs (par exemple lorsque Georges Louis Bouchez, désigné par le Roi, déclare dans une interview qu'il est préférentiellement unitariste<sup>9</sup>, ce qui est immédiatement interprété à un autre niveau et fragilise les discussions).

Le second phénomène est le double sens des médias : ce qu'on a souvent appelé le quatrième pouvoir constitue certes une instance critique indispensable dans une démocratie. Cependant, cette critique-là est prise dans le tourbillon de la concurrence qui frappe durement les agences de presse et les conduit à privilégier bien trop souvent un rapport au sens trop rapide, trop apparent et parfois trop facile, trop événementiel, trop anecdotique ou émotionnel : ne faut-il pas frapper les imaginations pour espérer accaparer l'attention plus que ses concurrents ?

Ce rapport au sens n'est évidemment pas approprié à des situations où la complexité est extrême ; il favorise aussi les mésinterprétations et finit par faire exister réellement les principes explicatifs trop simples qui sont exposés à l'envi : par exemple le postulat du fossé entre les élus et les électeurs ou celui qu'il faut un gouvernement indépendamment du contenu de la politique qu'il conduira.

La capacité de recul réflexif est elle-même gravement en recul et elle compromet certainement la qualité des médiations dont nous avons parlé ci-dessus.

8 Discuté dans notre ouvrage aux pages 201 et sq.

9 *Le Soir* en ligne, « Georges-Louis Bouchez l'unitariste: entre faux pas et cri du cœur », par Martine Dubuisson, cheffe adjointe du service Politique, mis en ligne le 23/01/2020 à 20:56, <https://plus.lesoir.be/275051/article/2020-01-23/georges-louis-bouchez-lunitariste-entre-faux-pas-et-cri-du-coeur>.

## CONCLUSION

Dans l'ouvrage que nous avons récemment consacré à la démocratie représentative, nous avons essayé de nous demander : « comment ça marche quand ça marche ? ».

Cette étude nous a conduits à identifier une série de fonctionnements, de mécanismes et de conditions dont dépend le caractère réellement démocratique de la vie politique.

En observant la situation présente de notre pays et singulièrement la difficulté qu'il connaît par rapport à la constitution d'une majorité fédérale et d'un gouvernement qui l'exprime, nous avons cru utile de mobiliser quelques-uns de nos résultats pour analyser cette réalité.

En procédant de la sorte, nous n'aboutissons pas à une image de faiblesse morale des élus et à un diagnostic de « fin de partie » pour la démocratie représentative. Nous évoquons plutôt une situation de tensions particulièrement aiguës entre des principes constitutifs de la réalité politique dans un système démocratique et une difficulté, très grande en ces circonstances, à les combiner.

Ce faisant, nous ne disons pas que tous les élus ou tous les représentants sont exempts de critiques et que tous doivent bénéficier d'un blanc-seing de la part de l'opinion, mais nous proposons une lecture qui ne renforce pas le problème qu'elle identifie en le pointant. Le plus urgent nous semble en effet d'enrayer le recul du recul réflexif en apportant plus de compréhension des enjeux et des fonctionnements de la vie politique, de telle manière que chacun puisse se voir comme protagoniste de la situation et garder confiance en sa capacité d'agir et en celle des autres.

Et il nous paraît qu'il n'y a pas d'autre moyen en l'occurrence que de travailler inlassablement à l'augmentation et la généralisation de ce que Pierre Bourdieu appelle la compétence politique :

« Cette compétence politique n'est pas universellement répandue. Elle varie grosso modo comme le niveau d'instruction. Autrement dit, la probabilité d'avoir une opinion sur toutes les questions supposant un savoir politique est assez comparable à la probabilité d'aller au musée. »<sup>10</sup>

Faute de ce travail permanent d'éducation permanente, il y a fort à parier que les diagnostics de coupure irrémédiable entre les élus et les électeurs et le désintérêt de la chose publique fonctionneront comme des prophéties auto-réalisatrices.



### Pour citer cette analyse

Philippe Mahoux et Jean Blairon, « Vivons-nous une crise ou un déclin de la démocratie ? », *Intermag.be*, RTA asbl, mars 2020, URL : [www.intermag.be/688](http://www.intermag.be/688).

10 P. Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », exposé fait à Noroît (Arras) en janvier 1972 et paru dans *Les temps modernes*, 318, janvier 1973, pp. 1292-1309. Repris in *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, pp. 222-235, <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/questions/opinionpub.html>.